

Bruxelles, le 22 septembre 2025
(OR. en)

Dossier interinstitutionnel:
2023/0232 (COD)

12910/25
ADD 1

CODEC 1277
ENV 849
CLIMA 343
AGRI 428
FORETS 71
RECH 393
TRANS 389

NOTE POINT "I/A"

Origine: Secrétariat général du Conseil
Destinataire: Comité des représentants permanents/Conseil

Objet: Proposition de DIRECTIVE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU
CONSEIL relative à la surveillance et à la résilience des sols (directive sur
la surveillance des sols) (**première lecture**)
- Adoption de la position du Conseil en première lecture et de l'exposé des
motifs du Conseil
= Déclaration

Déclaration de la Suède

La Suède se félicite que le texte de compromis final préserve dans une large mesure les marges de manœuvre et le contrôle des États membres. La Suède est consciente que le contenu de l'article 11 s'est sensiblement rapproché de la position de la Suède avec la suppression des principes communs de gestion durable juridiquement contraignants et la suppression de l'annexe III.

Néanmoins, la préoccupation sous-jacente de la Suède quant à la proposition de directive subsiste. La Suède estime toujours que la proposition entraînera des coûts supplémentaires à mettre au regard de ses bénéfices et ne voit pas de valeur ajoutée manifeste justifiant la charge administrative d'un cadre commun de surveillance juridiquement contraignant. Le rapport coût-efficacité du cadre de surveillance reste incertain et il manque des éléments probants pour assurer qualitativement que le cadre proposé peut être mis en place et s'appliquer correctement à différents types de sols. De plus, le caractère transfrontière de la santé des sols est limité et rejoint la compétence nationale.

Le texte de compromis final donne lieu à une directive plus proche de la position de la Suède que la proposition de la Commission. C'est pourquoi, la Suède peut, dans un esprit de compromis, accepter le texte de compromis final. Toutefois, la Suède souligne les préoccupations exprimées ci-dessus, ainsi que le fait que rien ne garantit que le cadre fonctionnera dans la pratique.
